

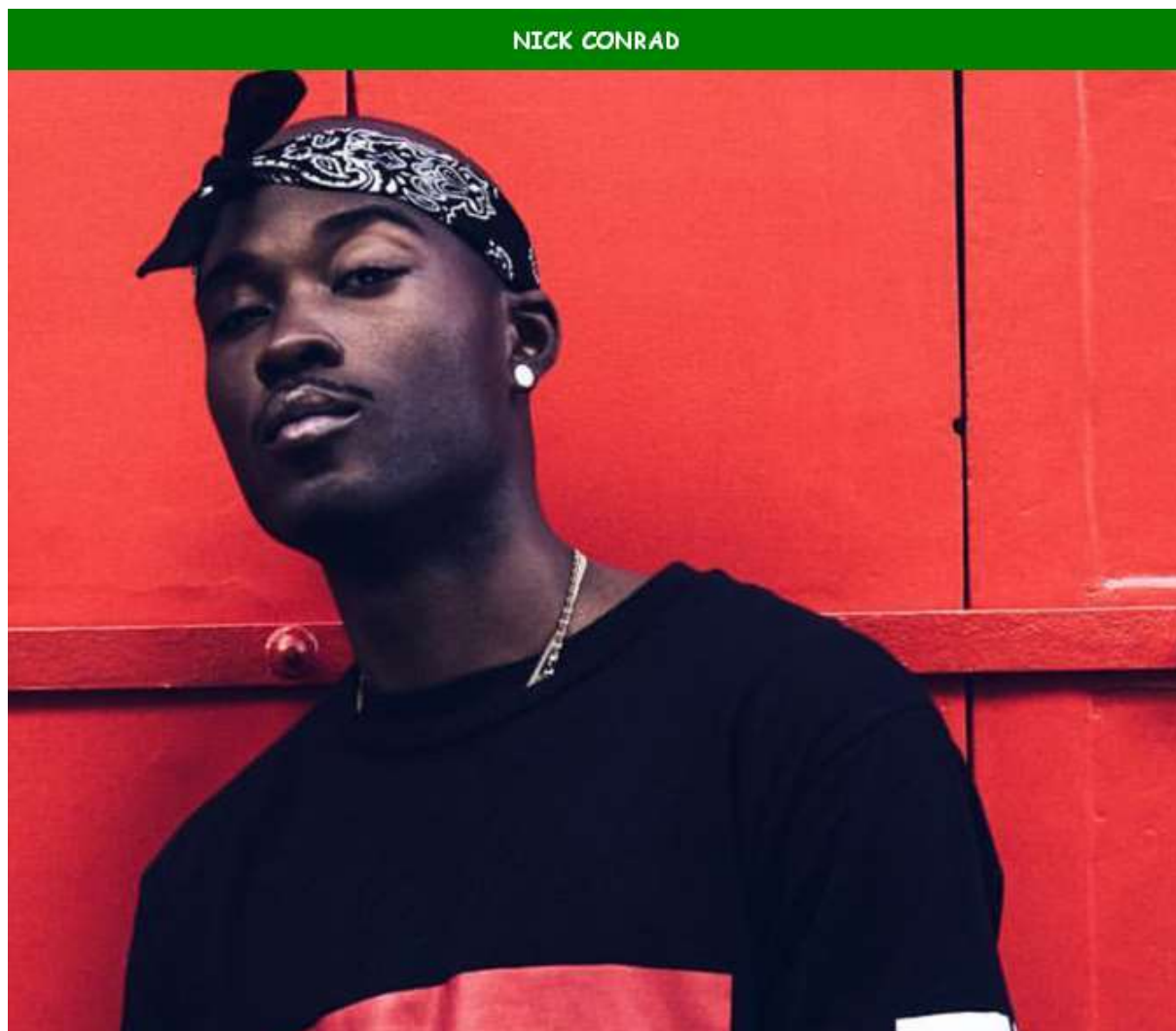
**UNE JUSTICE COMME LA FRANÇAISE, ON EN REDEMANDE...**

**On pleure d'émotions en sachant que nous, français de souche, on est le seul pays au Monde à avoir une chance irremplaçable.**

**La célèbre > "Chance pour la France"**

**Tant de pays nous envient et ne peuvent pas l'avoir.**

Parmi celle-ci, on a Nick Conrad, rappeur (de gruyère, de carottes ? C'est pas précisé dans mes sources).



**ou, au choix**

On pleure d'émotions devant cette "Chance pour la France" de vouloir représenter la France à l'Eurovision 2020



Notre "Chance pour la France" a sorti un clip en septembre 2018 devant lequel "Ma Bohème"<sup>1</sup> ou "Mignonne, allons voir si la rose"<sup>2</sup> font triste figure.

Le clip, dont le titre est "**Pendez les Blancs**", dure plus de neuf minutes, et on voit notre "Chance pour la France" allumant un cigare en toute décontraction, avec, en arrière-plan, un Blanc pendu qui se balance au bout d'une corde, puis la chanson "PLB"<sup>3</sup> démarre. Dans une des séquences suivantes, notre "Chance pour la France" enfonce un revolver dans la bouche d'un Blanc séquestré dans un coffre de voiture, avant de lui tirer dessus.

Puis, dans son magnifique texte mieux chanté que ne l'aurait fait le regretté Plácido Domingo, on peut entendre des phrases pleines d'amour et de reconnaissance pour la France, le pays qui l'a accueilli et lui a tout donné gratuitement, comme celles-ci :

**"Pendez les Blancs"**

**"Tuez les blancs"**

**"Je rentre dans des crèches, je tue des bébés blancs"**

**"Attrapez-les vite et pendez leurs parents, écartelez-les pour passer le temps divertir les enfants noirs de tous âges petits et grands"**

**"Fouettez-les fort [leurs parents] faites-le franchement, que ça pue la mort que ça pisse le sang"**

Alors, on connaît tous les réquisitoires incisifs et défenseurs de notre beau pays que sont les procureurs de la République (tiens, une République française, il en existe encore une ?). Celui-ci avait expliqué lors du procès que notre Chance pour la France :

- "a outrepassé les limites autorisées de la liberté d'expression dans ce genre singulier qu'est le rap"
- "qu'il n'y a pas d'élément de distanciation, c'est l'ensemble de l'oeuvre<sup>4</sup> qui est violente"
- "qu'il y a bien une charge violente à l'encontre d'une population, identifiable et stigmatisée, en l'occurrence les blancs"

a-t-il insisté.

Quel réquisitoire violent, ouh là là ! Pour *Pendez les Blancs*, la Chance pour la France a donc été condamné, le 19 mars 2019 pour "provocation au crime". D'habitude, quand il s'agit d'un blanc évidemment, les peines sont d'une sévérité totale, proches de celles des violeurs. Mais voilà, Nick Conrad est noir et il représente "La chance pour la France" comme on l'a compris. On ne tire pas sur l'ambulance.

Bien que le tribunal correctionnel de Paris l'ait jugé coupable de provocation au crime (ce qui est très loin d'être anodin), l'extrême violence de sa condamnation force notre admiration.

La sévérité de la peine demandée par notre défenseur de la Société, le procureur, va être colossale, à n'en pas douter. Et elle l'a été, en effet.

La condamnation demandée par le procureur était de 5 000 €...avec sursis s'il-vous-plaît.

Accordée par le juge qui a partagé cette demande de sévérité exemplaire.

**Donc, notre Chance pour la France ne fait aucun séjour en prison, n'est condamné à aucune peine de prison avec sursis, et ne sort pas un centime de sa poche pour avoir "chanté" haut et fort et publiquement :**

**"Pendez les Blancs"**

**"Tuez les blancs"**

**"Je rentre dans des crèches, je tue des bébés blancs"**

**"Attrapez-les vite et pendez leurs parents, écartez-les pour passer le temps divertir les enfants noirs de tous âges petits et grands"**

**"Fouettez-les fort [leurs parents] faites-le franchement, que ça pue la mort que ça pisse le sang"**

Propos soutenus et défendus par notre meilleur ami, Dieudonné.

Circulez, m'sieurs dames, y'a rien à voir.

Nous sommes évidemment tous persuadé, notre justice étant d'une grande indépendance c'est bien connu, que si la Chance pour la France était blanche et de souche bien française, et aurait chanté haut et fort :

"Pendez les Noirs"

"Tuez les Noirs"

"Je rentre dans des crèches, je tue des bébés noirs"

"Attrapez-les vite et pendez leurs parents, écartelez-les pour passer le temps divertir les enfants blancs de tous âges petits et grands"

"Fouettez-les fort [leurs parents] faites-le franchement, que ça pue la mort que ça pisse le sang"

la condamnation aurait été absolument identique. Qui n'aurait pas pensé ainsi, aurait été de mauvaise foi, de toute évidence.

Enfin, il y a une justice, en France. Tu n'es toujours pas convaincu ? Continu de lire.

Notre ami, Nick Conrad, rappelons-le notre "Chance pour la France", violemment traumatisé par la lourde condamnation ci-dessus rappelée, récidive à peine quelques mois après, en sortant une nouvelle vidéo qu'elle a appelé "Doux pays". Nouveau procès, enfin, il paraît que c'était un procès.

Lors de ce procès, il avait défendu, pour ce nouveau clip, une "œuvre revendicative, une dénonciation du racisme". Elle a raison cette "Chance pour la France", car dire publiquement des gentilles phrases d'amour et de compréhension, comme celles qu'elle a dite dans ce nouveau clip :

- "j'ai baisé la France jusqu'à l'agonie"

- "Cet Hexagone, j'encule sa grand-mère"

- "Marianne a falsifié ma story, j'ai posé une bombe sous son Panthéon"

- s'en prendre avec une extrême violence à ceux qui avaient dénoncé son précédent clip "Pendez les Blancs"

constitue indéniablement une dénonciation du racisme. Nous en sommes tous persuadés.

Après ouverture d'une enquête par le parquet de Paris, quelques jours après celui-ci donne sa réponse pour ce dépôt de plainte, alors que d'habitude une telle réponse demande des mois. Cette enquête a été ouverte pour "**apologie de crime d'atteintes volontaires à la vie aggravées**"

Alors là, la justice a frappé encore plus fort que fort. Voulant très sévèrement punir l'auteur de tels propos qu'elle a classé sans suite cette affaire, les plaintes déposées ayant été déboutées le 23 septembre 2019, en raison "d'une infraction insuffisamment caractérisée".

Nous sommes persuadés qu'autant de sévérité dans ces deux affaires, notre Chance pour la France ne s'en relèvera pas, et se tiendra désormais, complètement abattu, et tranquille.





Et bien, tu vois, la sévérité incroyable de ces deux jugements de dessus, n'a d'égale que l'inouïe tolérance et compréhension du jugement ci-dessous.

Une centaine de militants de Génération Identitaire avaient organisé des patrouilles à la frontière franco-italienne, en 2018, pour stopper les immigrés. Ils avaient été une centaine à s'installer sur la neige des cols alpins, à proximité de la frontière franco-italienne. Ils n'ont fait que respecter la loi, puisque celle-ci interdit l'entrée illégale sur notre territoire.

Pour mener l'opération "Defend Europe" ou "Stop Migrants Alpes" dans cette zone de passage, ils avaient mobilisé deux hélicoptères, une grande barrière de plastique orange, et des doudounes bleu électrique. Ils enjoignaient les immigrés qu'ils croisaient à rebrousser chemin ou les conduisaient auprès de fonctionnaires de police ou de gendarmerie.



Des membres de Génération Identitaire lors de leur opération pour contrôler l'accès des migrants aux cols alpins, le 21 avril 2018 à Nevache, près de Briançon. ROMAIN LAFABREGUE / AFP

A l'époque des faits, le parquet avait eu des difficultés à appréhender les contours pénaux de l'opération de Génération Identitaire. Dans un contexte d'émoi politique et

médiatique, le procureur avait d'abord ouvert et classé presque aussitôt une enquête pour violences à l'encontre des immigrés. Quelques jours plus tard, il avait rouvert une enquête pour immixtion dans une fonction publique et activité tendant à créer une confusion avec une fonction publique, non pas tant auprès des immigrés que "dans l'esprit du public".

Très difficile de trouver un chef d'accusation quand il n'y en a pas, mais que l'on veut coûte que coûte condamner. Et, pour cela, on peut faire confiance à la dictature française qui veille à ce que l'on ne perturbe pas le Grand Remplacement.

Alors, pour le tribunal de Gap, les faits reprochés, d'avoir voulu défendre son pays en appliquant les lois existantes, et rien d'autre, constitue des "activités exercées dans des conditions de nature à créer dans l'esprit du public une confusion avec l'exercice d'une fonction publique" et explique dans sa motivation, qu'il considère que, "compte tenu de la nature extrêmement grave des faits, de l'importance du trouble à l'ordre public occasionné non seulement pendant leur période de commission mais de manière durable dans le département, de l'importance des valeurs protégées par les infractions reprochées et du passé pénal des prévenus", la prison ferme s'imposait.

Il est vrai que de telles explications nous démontrent bien que voulant juste faire respecter la loi dans un col des Alpes où n'existe aucune route, aucun sentier, quasiment aucune végétation, et que seuls sont présents la roche et la neige, constitue des faits extrêmement graves et un très important trouble à l'ordre public.

Ainsi, ledit tribunal de Gap a condamné :

- à six mois de prison ferme trois responsables du mouvement **Génération identitaire**
- ces mêmes trois responsables devront aussi régler une amende de 2 000 euros
- ces mêmes trois responsables seront privés de droits civiques, civils et familiaux pendant cinq ans
- **Génération identitaire a payé une amende maximale de 75 000 euros.**

Quel bonheur de voir une justice aussi équitable, indépendante, et sans mêler la politique dans ses jugements.

Lorsque l'on dit publiquement :

**"Pendez les Blancs"**

**"Tuez les blancs"**

**"Je rentre dans des crèches, je tue des bébés blancs"**

**"Attrapez-les vite et pendez leurs parents, écartelez-les pour passer le temps divertir les enfants noirs de tout âge petits et grands"**

**"Fouettez-les fort [leurs parents] faites-le franchement, que ça pue la mort que ça pisse le sang"**

On ressort libre sans casier judiciaire et sans déboursier un euro.

Lorsque l'on applique les lois françaises, et rien d'autre, on est condamné à :

- à six mois de prison ferme
- payer une amende de 2 000 euros
- être privés de droits civiques, civils et familiaux pendant cinq ans
- payer une autre amende de 75 000 euros.

Que de bonheur que de se sentir protégé par une bonne justice ! La justice est là, et veille au grain. Tout comme ce jugement, en France, dans la Manche, qui a totalement acquitté le 21 octobre 2018 un jeune immigré Bangladais jugé pour le viol d'une lycéenne et reconnu coupable, par la circonstance qu'il n'avait pas les "codes culturels" pour évaluer le consentement de la victime (voir juste ci-dessous).



Pour compléter ta connaissance, et pour que tu te sentes encore plus en sécurité par notre bonne justice équitable, rassurante, objective, indépendante, sans étiquette politique, je te conseil de cliquer sur les deux liens suivants :

**Comment être immigré, violer une française mineure, et être acquitté car tu ne connais pas "les codes culturels" de notre pays.** Pour connaître le mode d'emploi, [clique ici](#) (garanti sans virus, c'est là une page d'un de mes propres sites, et conçue pour ordinateur de bureau uniquement)

"En France il est plus dangereux d'aimer son pays que de le trahir".  
Tu ne le savais pas ? Alors, [clique ici](#) (garanti sans virus, c'est là une page d'un de mes propres site. A consulter de préférence sur ordinateur de bureau)

---

#### <sup>1</sup> Ma Bohème

Je m'en allais, les poings dans mes poches crevées ;  
Mon paletot aussi devenait idéal ;  
J'allais sous le ciel, Muse ! et j'étais ton féal ;  
Oh ! là là ! que d'amours splendides j'ai rêvées !

Mon unique culotte avait un large trou.  
- Petit-Poucet rêveur, j'égrenais dans ma course  
Des rimes. Mon auberge était à la Grande Ourse.  
- Mes étoiles au ciel avaient un doux frou-frou

Et je les écoutais, assis au bord des routes,  
Ces bons soirs de septembre où je sentais des gouttes  
De rosée à mon front, comme un vin de vigueur ;

Où, rimant au milieu des ombres fantastiques,  
Comme des lyres, je tirais les élastiques  
De mes souliers blessés, un pied près de mon coeur !

Arthur Rimbaud

#### <sup>2</sup> Mignonne, allons voir si la rose

Mignonne, allons voir si la rose  
Qui ce matin avait déclose  
Sa robe de pourpre au soleil,  
A point perdu cette vesprée,  
Les plis de sa robe pourprée,

---

Et son teint au vôtre pareil.  
Las ! voyez comme en peu d'espace,  
Mignonne, elle a dessus la place  
Las, las ses beautés laissé cheoir  
Ô vraiment marâtre Nature,  
Puis qu'une telle fleur ne dure  
Que du matin jusques au soir !  
Donc, si vous me croyez, mignonne,  
Tandis que votre âge fleuronne  
En sa plus verte nouveauté,  
Cueillez, cueillez votre jeunesse :  
Comme à cette fleur la vieillesse  
Fera ternir votre beauté.

Ronsard (1524)

<sup>3</sup> PLB = Pendez Les Blancs

<sup>4</sup> Ah ? Parce que notre Chance pour la France a une œuvre ? On en apprend tous les jours